



Nom et coordonnées de l'école :	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 3ème TRIMESTRE
Elémentaire d'YVRAC 11, avenue de Blanzac 33370 YVRAC Tél : 05 56 38 67 82 Mél : e.yvrac@ac-bordeaux.fr	Date : mardi 14 juin 2022 Lieu : école élémentaire d'YVRAC

Circonscription : **ENTRE-DEUX-MERS**

Présents :

Présidente - directrice d'école : Pascale DELROT

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Maylis CHAILLAT, Sylvie POLLION, Adeline HYP, Marc BOISSELOT, Benjamin BARDON
Le maire ou son représentant :	Isabelle GOBILLARD(adjointe chargée de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation)
DDEN :	aucun
Invités (personnel municipal) :	Alexis CAUTURE
Association des parents d'élèves : APEY	<u>Titulaires</u> : AZZOPARDI Sandrine, BOUALAVONG Anne-laure, MUSSET, Virginie, BERTOLDI Didier, METIVIER Nadia, <u>Suppléants</u> : BERTAUT Karine, BASCLE Isabelle, GILLES Rosalie, BENHAMOU Joanna, LOPEZ-NADAL Aurélie,

Excusés :

Inspecteur Education Nationale : Stéphane GAY

Psychologue scolaire : Margo FERRIERE (psychologue remplaçante de Mme BOYER)

Enseignante : Violaine RAUZY (décharge de direction CM2)

Association de parents d'élèves : ROY Emeline, FORTUN-BONNEFOY Valérie, NOIRET Frédérique, RAFAILLAC Johann

Le maire et/ou ses représentants : Madame BRISSON (Maire), Francis BOBULSKI (2ème adjoint chargé des bâtiments), Isabelle REQUER (élue)

Personnel municipal :

Début du conseil d'école : 18 heures

Secrétaire de séance : Adeline HYP

TOUR DE TABLE, présentation

Départ à la retraite de Mme DELROT, actuelle directrice, et présentation de la nouvelle directrice de l'école élémentaire Mme LACLAU présente à ce dernier conseil d'école et qui prendra ses fonctions le 1er septembre, jour de la rentrée.

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

* APC : les Activités Pédagogiques complémentaires ont eu lieu deux fois par semaine, le mardi et jeudi pour chaque classe de 13h30 à 14h du 6 septembre 2021 au 7 juillet 2022. Une autorisation de prise en charge a été signée dès le début de l'année.

Tous les élèves de chaque classe ont bénéficié de ce dispositif au cours de l'année. L'accent ayant été mis sur le français et en particulier la lecture.

Il sera mis en place de la même manière à la rentrée 2022.

* RASED : Madame Margo FERRIERE, remplaçante de Mme BOYER est intervenue sur les cas urgents auprès de plusieurs élèves du mois de mars au mois de mai.

* Plusieurs PPRE (Parcours Personnalisé de Réussite Educative) ont été initiés cette année à l'école et un PPRE passerelle pour le collège afin que les professeurs prennent en compte les difficultés de l'élève dès la rentrée.

* Un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) est établi pour une élève pour son entrée au collège. Des aides personnalisées seront mises en place durant son année de sixième afin de l'aider dans son parcours scolaire.

* les 4 élèves ayant un Projet Particulier de Scolarisation ont bénéficié du soutien de leur AESH respective. Trois élèves passent en sixième dont un en classe ULIS. Le suivi des AESH se poursuivra au collège pour les deux autres. Un élève passe au CM1 et le suivi se poursuivra l'année scolaire prochaine.

* Stages de réussite :

Ces stages, pour tous les niveaux, sont proposés à des enfants qui ont des besoins en français et en mathématiques.

Mise en place des stages de réussites :

- du vendredi 8 juillet au mercredi 13 juillet de 9h à 12 h et du mercredi 24 août au mardi 30 août aux mêmes heures pour les niveaux du CP au CM2. 14 élèves sont inscrits au stage de juillet et 12 élèves pour le stage du mois d'août. Ils seront pris en charge par 3 enseignantes : Mmes HYP et CHAILLAT et POUPARD-TURPIN.

b) Bilan des évaluations CP

L'évaluation de début de CP et le point d'étape sont obligatoires pour tous les élèves qui entrent au CP (dans toutes les écoles de France, publiques et privées sous contrat). Ils se déroulent en début d'année scolaire, dans la **seconde quinzaine du mois de septembre, puis fin janvier pour le point d'étape.**

La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme de livrets d'exercices - en français et en mathématiques - à remplir par l'élève. En janvier, l'évaluation ne compte qu'un livret d'exercices. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins spécifiques.

Les évaluations ont permis de cibler les difficultés et réussites des élèves. Les parents ont été destinataires des résultats de leur enfant. Ces évaluations seront reconduites au mois de septembre pour les CP et CE1.

Des évaluations diagnostiques sont prévues dès les premières semaines de la rentrée pour tous les niveaux.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

* Bilan des actions du Conseil Ecole/ Collège : actions réalisées :

- accueil des élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 au collège de secteur le vendredi 15 avril pour une visite d'une demi-journée. Explications et visualisation des locaux du collège. Questions /réponses aux élèves délégués de sixième et au principal adjoint.

- accueil de la conseillère principale d'éducation du collège de Ste Eulalie pour la préparation des classes de sixième en présence de Mmes DELROT et POLLION.

Actions non réalisées :

- Les enseignantes de cycle 3 auraient souhaité avoir la dispense d'un cours d'anglais avec un professeur du collège mais notre demande n'a pas abouti.
- pas d'accueil des parents au collège de Sainte Eulalie pour cause du respect du protocole sanitaire.

- Bilan des actions GS/école élémentaire :

Actions à réaliser : journée sportive au gymnase le 23 juin, journée d'intégration des futurs CP le 27 juin, jeudi 9 juin danse.

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école :

Le nouveau projet d'école 2021-2025 porte sur trois axes :

- **Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les apprentissages fondamentaux pour garantir un parcours de réussite**

Fiche 1 : Intitulé : Améliorer les compétences des élèves en langage oral

Fiche 2 : Intitulé : Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves

Fiche 3 : Intitulé : Résolution de problèmes du CP au CM2 : cohérence du parcours de l'élève

- **Axe 2 : Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours**

Fiche 1 : Intitulé : Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours

- **Axe 3 : Préserver/améliorer le fonctionnement de l'école (climat scolaire)**

Fiche 1 : Intitulé : Climat scolaire, qualité de vie à l'école

Les enseignants bénéficieront d'animations pédagogiques sur la laïcité et le harcèlement au cours de l'année scolaire à venir.

Chacun de ces axes est travaillé dans les classes adapté au public concerné.

b) Bilan des activités de natation

Ces séances de natation sont prises en charge et organisées par les maîtres nageurs de la piscine de St loubès et les enseignants de l'école aidés par des parents ayant passé l'agrément IEB. Les transports en bus et les entrées sont pris en charge par la communauté de communes des rives de la Laurence.

Se sont rendus à ces activités pour dix séances chacune, la classes de CE1 du 3 septembre au 30 novembre, les classes de CM1/CM2 et CM2 du 6 décembre au 25 mars, les classes de CP et CP/CE1 du 28 mars au 14 juin. Bilan très positif pour tous les élèves.

c) Bilan des actions périscolaires

Accueil au pôle enfance dès 7 heures et jusqu'à 19 heures. Possibilité de faire faire les devoirs à partir de 18 heures le personnel étant plus disponible à ce moment là.

Les animateurs accompagnent les enfants qui ont des activités hors du pôle enfance (musique, judo ...) et vont les chercher.

Les activités NAP seront reconduites à la rentrée.

Monsieur FERNANDEZ ayant cessé ses fonctions de directeur du Pôle Enfance, il est remplacé par Monsieur CAUTURE qui a pris la main au mois d'avril.

Les parents d'élèves demandent une visibilité trimestrielle sur les actions menées pour l'année prochaine.

d) Activités des classes

- Activités à Côté sciences : pour toutes les classes cette année sauf la classe de CE2/CM1
- Mini concerts pour les classes de CP/CE1, CE1, CE2/CM1 au Rocher de Palmer le 16 mai, spectacle annulé pour les classes de CP et CE2 par manque de places au Rocher de Palmer.
- En fin d'année, remise d'un dictionnaire d'anglais (offre de l'école), d'une clé USB (offre de la Mairie d'YVRAC) et d'un livret sur les fables de La Fontaine (offre du Ministère de l'Education Nationale) concernant l'opération « un livre pour les vacances », édition 2022. Le ministère de l'éducation nationale offre à chaque élève de CM2 quittant l'école primaire un livre à lire durant les vacances afin de renforcer le goût et la pratique de la lecture des futurs collégiens. Il s'agit d'un recueil de « Fables » de Jean de la Fontaine.
- Sortie vélo et activités poney pour la classe de CE2/CM1 la semaine du 13 au 17 juin.
- Cross : Celui-ci a eu lieu l'après-midi du vendredi 10 juin au parc de la Source pour tous les élèves de l'école.
- Sorties scolaires avec nuitées : classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 du 23 au 25 mai à Montrem Pour les classes de CM1/CM2 et CM2 du 20 au 22 juin au Parc du Puy du Fou avec hébergement au Centre familiale et rurale de Mouilleron St Germain.

III) **Fonctionnement de l'école**

a) Bilan des exercices de sécurité

Tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours.

* Cette année **deux exercices incendie** ont été réalisés : le 28 septembre 2021 et le 21 mars 2022. Ces exercices sont très bien rôdés pour l'ensemble des élèves et des adultes qui encadrent les élèves.

* **Deux exercices de Plan Particulier de Mise en Sûreté** : Attentat intrusion (nous avons choisi la mise à l'abri dans chaque classe le 21 octobre 2021 et le 7 avril 2022 pour une alerte « Risques majeurs » : « Tempête ».

Suite au dernier exercice, il s'avère que la communication vers la classe de M.BARDON est compliquée car il n'y a pas d'interphone. Serait-il possible d'installer une ligne téléphonique ?

b) Bilan financier de la coopérative

Le solde de la coopérative scolaire s'élève à environ 16 000 €. Cependant toutes les factures es différentes sorties scolaires n'ont pas été honorées.

e) Bilan financier des actions municipales

Le budget municipal s'élève à 110 € par élève (177 élèves cette année) ce qui représente 19 470 € pour l'année.

Ont été dépensés :

- pour l'achat de supports pédagogiques via des représentants de maisons d'édition : 3 041,84€.
- pour les fournitures scolaires de la rentrée 2022 sont prévues 550 € / classe et pour la direction = 4 400 €.

Les 7000 € prévus pour le transport des élèves sont pris en compte cette année à hauteur de 6080 € pour les transports en bus des sorties avec nuitées.

Soit un total de 13 521,84€ pour l'année 2022. Reste 5878,16€.

f) Préparation du bureau des élections pour l'année scolaire 2022-2023:

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le vendredi 7 octobre 2022 ; à cette fin, le vote par correspondance est préconisé et le dépouillement sera réalisé par Mmes Métivier, Bertaud et Azzopardi.

IV) Organisation de la rentrée 2022-2023

a) Structure de l'école

Nous accueillons actuellement 176 élèves. A la rentrée 2022, l'école accueillera **177 élèves** répartis sur 7 classes. Les effectifs sont donc stables. Quelques changements au sein de l'équipe pédagogique : départ de Mme DELROT directrice, remplacée par Mme LACLAU. Changement au niveau de la décharge de direction qui n'est pas encore connue à ce jour.

Pour l'instant, sont inscrits : 35 CP, 28 CE1, 43 CE2, 39 CM1 et 33 CM2 soient 178 élèves pour la rentrée 2022.

L'effectif des classes de CP et de CE1 ne doit pas dépasser 25 élèves.

La composition pédagogique est susceptible d'évoluer en fonction des arrivées ou départs d'élèves durant les congés d'été. Les listes des classes seront affichées sur le panneau à l'entrée de l'école le 01/09/22.

La directrice rappelle que la répartition des élèves se fait en équipe avec l'ensemble des enseignants. Cette étape prend du temps et nous veillons à faire au mieux pour le bien-être des enfants et pour leur permettre une évolution positive au niveau des apprentissages.

b) Cours de langue EILE : ces Enseignements Internationaux de Langues Etrangères sont gratuits et concernent les langues vivantes suivantes : italien, arabe, portugais et turc. Ils sont ouverts à tous les élèves du CE1 au CM2. Ils ont lieu durant 1H30 après la classe ou le mercredi matin mais n'auront pas forcément lieu dans l'école dans laquelle est scolarisée l'élève. Les résultats obtenus par l'élève seront inscrits dans son dossier scolaire. 7 enfants sont préinscrits et les dates et lieux de ces cours seront données aux parents à la rentrée courant septembre.

c) Organisation de l'accueil des élèves en sixième et en CP

- Au collège de secteur, le jeudi de la rentrée sera entièrement consacré aux élèves de sixième.
- Cette année sur les 36 élèves de CM2 de l'école élémentaire 25 sont inscrits au collège de secteur (F.MAURIAC, Sainte Eulalie) dont 1 demande de dérogation pour Ste Eulalie, 1 élève au collège de St Loubès, 1 au collège d'Arveyres , 2 au collège privé de Lestonnac, 2 au collège privé Ste Claire Floirac, 5 au collège privé Ste marie de la Bastide.
- **La réunion d'information pour les parents d'élèves de CP aura lieu le lundi 27 juin à 18 heures.**
- Suite à l'appel le jour de la rentrée, seuls les parents d'élèves de CP pourront accompagner leur enfant dans leur classe.

MAIRIE

Travaux à réaliser: le plafond de la classe de CP a subi des infiltrations d'eau.

Le rideau de la porte d'évacuation de la classe de CE1 ne fonctionne plus.

Pourrait-il y avoir des porte-manteaux supplémentaires dans le couloir du hall ?

En ce qui concerne le parking et malgré le panneau de réservation Enseignants, de nombreux parents se garent à cet endroit. Les enseignants n'ont plus de place.

Les bus qui viennent chercher ou déposer les élèves ne peuvent pas passer par la rue des Ecoles mais pourraient-ils la prendre en sens inverse?....

Travaux effectués : changement de deux radiateurs, un dans le hall et un dans la classe de CE1.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

Pas de questions ni de remarques.

Les enseignants remercient tous les parents d'élèves bénévoles de l'APEY pour leur aide cette année dans l'organisation des activités de natation. Un grand merci aux parents qui ont passé l'IEB natation et vélo et qui nous permettent de mener à bien toutes ces activités et à ceux qui nous aident lors des diverses manifestations organisées par l'école.

Nos remerciements vont également à Madame BRISSON, maire d'YVRAC ainsi qu'aux élu(e)s qui permettent à tous les enfants et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

Fin de l'année scolaire : jeudi 7 juillet à 16h30.

Très bonnes vacances à toutes et tous !

NOTA BENE : Les listes des élèves répartis par classe seront affichées le mercredi 1er septembre dans l'après-midi.

Les listes de fournitures scolaires seront distribuées aux élèves en fin d'année et disponibles à l'accueil de la mairie.

Pré-rentrée des enseignants le mercredi 31 août 2022 à 8h30.

Rentrée des classes le jeudi 1er septembre 2022 à 8h20.

Appel des élèves par classe dans la cour de récréation.

Fin du conseil d'école : 19h45

La présidente du conseil d'école

Madame Pascale DELROT



La secrétaire de séance

Madame Adeline HYP

